

MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DE LA MER

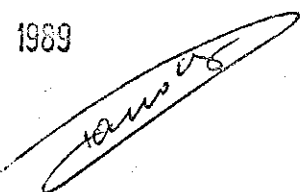
Sous-Direction de la Réglementation technique
des Véhicules
208, rue Raymond-Losserand
75014 PARIS



.....

COMMUNICATION CONCERNANT L'HOMOLOGATION
D'UN TYPE DE FEU MARCHÉ ARRIERE
EN APPLICATION DU REGLEMENT N° 23

Numéro d'homologation : AR E2 0088113

1. Marque de fabrique ou de commerce : KRASNYI OKTIABR FP135 - FP135B - FP135b - FP135G du type indépendant.
2. Nom du fabricant : KRASNYI OKTIABR (URSS)
3. Eventuellement, nom de son représentant : POCH S.A.
4. Adresse : 10, boulevard des Martyrs de Châteaubriant
95103 ARGENTEUIL CEDEX (FRANCE)
5. Type de la ou des lampe(s) : 1 lampe P21W
6. Présenté à l'homologation le : 29 Novembre 1988
7. Service technique chargé des essais d'homologation :
UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE
8. Date du procès-verbal délivré par ce Service : 3 Janvier 1989
9. Numéro du procès-verbal délivré par ce Service : 88.14.10.119/9469
10. L'homologation est accordée.
11. Lieu : PARIS
12. Date : 12 JAN. 1989
13. Signature :  H. DAUDET
14. La liste des documents déposés au Service Administratif qui a délivré l'homologation est annexée à la présente communication. Ces documents peuvent être obtenus sur demande.